**3.1. Déclaration du Président de la COI**

Chers délégués.,

Conformément à l'article 8.1(a) du Règlement intérieur, ce point de l'ordre du jour correspond à la déclaration du président sur les travaux récents de la Commission et les perspectives pour les années à venir.

Comme je l'ai exprimé à l'ouverture de cette Assemblée, la réalité s'est avérée très différente de ce que nous attendions. Néanmoins, malgré les circonstances difficiles, notre engagement envers l'océan est resté le principal moteur de nos actions pour remplir notre mission.

Au sein de la COI, nous avons analysé chaque cas, chaque situation, et nous avons trouvé des alternatives pour poursuivre mais aussi pour étendre notre travail. Nos nouvelles méthodes de travail et nos plateformes virtuelles nous ont permis de mieux communiquer et de participer à de multiples projets et débats. Le nombre de réunions virtuelles, de webinaires, de sessions d'information auxquels nous avons participé nous donne une indication claire de l'ampleur de nos communications. Ce passage de la réunion en personne à la participation à distance nous a permis à tous d'être présents à des événements multiples et presque synchronisés dans le monde entier. Les sessions à distance ont été mises en œuvre non seulement pour notre 53e Conseil exécutif en février dernier, mais aussi pour les réunions de nos principaux organes subsidiaires, projets et activités.

Par la lettre circulaire 2835 de la COI, j'ai proposé que cette 31e session de notre Assemblée soit organisée selon un modèle hybride, avec des sessions plénières à distance combinées à des élections *in praesentia* du Bureau et des membres du Conseil exécutif. Nous avons soigneusement préparé et élaboré cette réunion afin de garantir la qualité du débat et de permettre un processus décisionnel inclusif, transparent et efficace, en respectant intégralement notre règlement intérieur.

En vous remerciant par avance pour votre indulgence, je vais répéter ici ce que j'ai déclaré à l'ouverture de la 53e session du Conseil exécutif en février dernier. Nous ne pouvons exécuter notre mission et agir de manière unie dans l'intérêt de tous que si nous continuons à fonctionner comme nous l'avons toujours fait : de manière transparente, participative et constructive, en travaillant ensemble pour devenir un meilleur organe scientifique et technique.

Les circonstances actuelles ont eu pour conséquence de considérablement réduire le temps dont nous disposions lors des sessions passées de l'Assemblée. Traditionnellement, notre Assemblée représente l'opportunité pour nos programmes, nos organes subsidiaires ainsi que pour les États membres de faire état des principales évolutions de la période intersessions, de proposer des activités et des projets et de promouvoir les synergies. Nous avons donc créé une série de webinaires qui se sont tenus entre le 31 mai et le 11 juin comme mécanisme supplémentaire pour informer nos États membres (<https://ioc.unesco.org/news/ioc-assembly-31-thematic-webinars>).

Au cours de ces mois de travail à distance, nous avons acquis une expérience extrêmement précieuse et il est fort probable que certaines des méthodologies adoptées perdurent dans notre organisation. C'est pourquoi j'ai proposé au Conseil exécutif de confier au Comité financier, dans le cadre de ses fonctions relatives à la gouvernance, aux méthodes de travail et aux procédures de la COI, l'analyse initiale d'une révision et d'une éventuelle mise à jour du Règlement intérieur de la Commission, en vue de l'adapter aux possibilités existantes et à la réalité actuelle, aux scénarios futurs possibles, et de capitaliser l'expérience acquise et les meilleures pratiques au sein de l'UNESCO et du système des Nations Unies.

La situation financière reste difficile et, malgré le soutien du directeur général de l'UNESCO, le soutien et les contributions des États membres, ainsi que les contributions de divers donateurs et acteurs impliqués dans les questions relatives aux océans, la situation est des plus préoccupantes. Les engagements de la COI ne cessent de croître, mais les ressources humaines et financières disponibles n'ont pas suivi le même rythme. Nous nous devons de procéder à une analyse approfondie de la situation et des perspectives globales, ainsi que de notre stratégie, de notre modèle économique et de notre discours pour attirer des donateurs supplémentaires. Sinon, nous risquons de rendre nos actions plus opportunistes que stratégiques, avec les implications qu'un tel changement entraîne.

En 2005, nous avons été interpellés par un document intitulé « [Nous avons un problème](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000139345_fre) ». Au lendemain du terrible tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien, et face à une réduction significative de notre budget, le document mettait en lumière nos décisions et leur impact sur la détermination de notre avenir, non pas par un simple changement dans l'équilibre des questions d'intérêt, mais en affectant notre identité en tant que commission océanographique intergouvernementale. Il nous a ensuite été demandé d'interrompre un moment nos activités quotidiennes pour réfléchir aux questions suivantes : où en sommes-nous et où voulons-nous aller en tant qu'organisme scientifique et technique unique au sein du système des Nations Unies dédié à la science et aux services océaniques.

Tous les derniers audits et récentes évaluations de la COI ont indiqué que, bien qu'elle représente un investissement très productif et hautement rentable des États membres dans les futurs services océaniques durables basés sur la connaissance, cet investissement est radicalement insuffisant, et la COI manque de personnel et de ressources pour remplir son mandat en expansion. Il s'agit d'un appel à l'action très clair que nous ne pouvons et ne devons pas ignorer.

Notre Commission est considérée comme un partenaire précieux par les cadres des Nations unies en lien avec l'océan. Elle est reconnue comme une source faisant autorité en matière de contributions techniques claires et de connaissances scientifiques, occupant une position unique pour combler le fossé entre la science et la politique.

Les meilleurs exemples découlent de notre contribution active à la réunion préparatoire de la vingt-cinquième conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), organisée au Costa Rica, et à la COP 25 (la 25e conférence des parties à la CCNUCC, la « COP bleue »), la troisième session de la conférence intergouvernementale sur un instrument international juridiquement contraignant dans le cadre de la convention des Nations unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) et les activités en ligne qui ont suivi, pour lesquelles j'ai travaillé avec notre secrétariat dévoué et où j'ai représenté cette communauté océanique. Plus récemment, j'ai participé à des événements organisés par l'Autorité internationale des fonds marins, tels que la présentation de son plan d'action pour la recherche scientifique marine en soutien à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, ou le webinaire organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan sur la coopération avec l'OBIS (COI-UNESCO), mettant l'accent sur le partenariat récemment annoncé pour élargir, grâce à l'ISA DeepData, l'accès aux données sur la biodiversité. Au sein de l'UNESCO, en novembre dernier, nous avons eu une réunion extrêmement productive avec le Conseil consultatif scientifique et technique de la Convention de 2001 sur le patrimoine culturel subaquatique, au cours de laquelle nous avons discuté de questions liées à la Décennie et de nos intérêts et responsabilités communs et partagés.

En novembre 2020, j'ai rejoint d'autres experts lors d'un webinaire organisé par l'Université maritime mondiale sur la valorisation des femmes dans le cadre de la Décennie. Ce fut l'occasion de partager l'expérience et les initiatives de la COI et d'unir nos forces pour surmonter les obstacles. Notre [*Rapport mondial sur les sciences océaniques 2020*](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375148_fre?posInSet=2&queryId=d60cfb70-7c3e-43dd-bb9a-78fe2ca0465a) montre qu'en moyenne, 39 % des océanographes sont des femmes. C'est environ 10 % de plus que la moyenne générale dans les sciences en général. La Décennie fournira un environnement propice pour surmonter les obstacles liés au genre, à la génération et à l’origine des participants.

Le 1er janvier, nous avons donné le coup d'envoi d'une période sans précédent : la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 - cristallisant une idée qui a vu le jour au sein de cette Commission. Au cours des trois dernières années, nous avons consacré le temps et les efforts nécessaires, et plus encore, pour proposer, discuter et consolider un plan de mise en œuvre afin de relever les défis de la Décennie et d'atteindre les objectifs convenus. Le 31 décembre 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 75/239, dans laquelle elle se félicite des travaux préparatoires menés par la COI et prend note avec satisfaction du plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Nous avons en outre été chargés de coordonner la mise en œuvre de la Décennie et d'en rendre compte périodiquement. Cette mission requiert une attention particulière car nous devons nous équiper en termes de ressources humaines et financières pour répondre aux exigences associées à de telles tâches.

La semaine dernière, à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, un membre du groupe exécutif de planification nous a transmis des encouragements venus du monde entier après l'annonce de l'approbation des programmes et des contributions pour le début de la Décennie. Les programmes relatifs à la participation active à la Décennie, à l'examen des aspects historiques et culturels de l'océan, ainsi que d'autres activités visant à renforcer la participation et à reconnaître les nombreuses façons dont l'océan nous affecte tous, ont suscité un grand enthousiasme.

Dans le même temps, tous ces efforts pour préparer la Décennie pourraient donner l'impression que nous avons laissé de côté le développement, la discussion ou les engagements sur nos propres contributions spécifiques à la Décennie. Bien que nous soyons tous d'accord pour dire que la Décennie est une possibilité pour la COI de s'investir encore davantage et que cette action est une source unique pour développer et renforcer les partenariats et les synergies ; certains membres de notre communauté pourraient penser que les actions de la Décennie constituent une possible concurrence, ou brouillent le rôle et les responsabilités de la COI. Nous ne partageons pas ces raisonnements et souhaitons les éviter par une communication et une attitude proactive.

Parmi nos différentes contributions, nous avons publié en décembre dernier le Rapport mondial sur les sciences océaniques2020. Ce rapport constitue une étape essentielle dans l'identification des capacités, des ressources et des contraintes dans nos États membres, fournissant ainsi des informations précieuses aux décideurs.

Malgré les circonstances difficiles, nos programmes mondiaux, nos organes subsidiaires régionaux et nos organes subsidiaires techniques ont pu se réunir à distance, rendre compte des principales évolutions survenues pendant la période intersessions, convenir des mesures à prendre et recommander des actions à cette Assemblée, ce qui démontre clairement la résilience et l'engagement de cette communauté dédiée aux questions océaniques. Nous avons poursuivi le développement du système de données et d'information océanographiques (ODIS), nous avons lancé des projets tels que l'Ocean InfoHub, un système de transfert de technologies marines, la deuxième phase de l'OceanTeacher Global Academy (OTGA-2) et son réseau de centres de formation, ou encore le réseau d'alerte aux bioinvasions marines des îles du Pacifique, grâce à l'aimable soutien du Gouvernement flamand (Royaume de Belgique).

Le développement des capacités reste l'un des principes fondamentaux de notre Commission, et il est au cœur de nos six fonctions essentielles. Il permet à tous les États membres de participer à la recherche et aux services océaniques et d'en bénéficier, car ils sont des moteurs importants pour le développement durable et le bien-être humain sur la planète. Plusieurs de nos initiatives sont spécifiquement axées sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et les petits États insulaires en développement du Pacifique. Je souhaite profiter de cette occasion pour rappeler aux États membres qui ne l'ont pas encore fait de désigner leur point focal de développement des capacités de la COI, car après les lettres circulaires publiées en 2018 et 2020, seul un tiers de nos 150 États membres a désigné des points focaux de développement des capacités.

En parcourant les documents préparés pour cette Assemblée, après avoir suivi les webinaires thématiques, nous pouvons constater les progrès réalisés, et pourtant je crois fermement que nous pouvons faire encore mieux pour continuer à positionner la COI dans le contexte mondial.

L'heure est maintenant aux remerciements. Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble du Secrétariat pour son travail impressionnant et son dévouement, en première ligne comme en coulisses, au siège comme sur le terrain. Tous mes remerciements également à mes collègues membres du bureau qui ont assumé de multiples tâches et les ont exécutées avec beaucoup de professionnalisme et d'engagement pour le bien commun. Enfin, permettez-moi de remercier, pour ses conseils toujours avisés et sa sagesse, notre précédent président, le professeur Peter Haugan, de Norvège.